

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 15 novembre 2013

Service instructeur :
Service Environnement et Agriculture

N° CP-2013-10-6-17

Service consulté

COMMUNICATION
COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE DU CENTRE
NUCLEAIRE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE DE FESSENHEIM
RAPPORT D'ACTIVITE 2012

Résumé : Cette communication vous présente le rapport d'activité 2012 de la Commission Locale d'Information et de Surveillance du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de FESSENHEIM

En application de la loi N° 2006-686 du 13 juin 2006 « Transparence et Sécurité en matière Nucléaire » (dite loi TSN), la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de FESSENHEIM établit chaque année un rapport d'activité.

Le document détaillé se rapportant à l'année 2012 est joint en annexe à la présente communication.

Les séances plénières

En 2012, la CLIS s'est réunie à trois reprises, les 22 février, 18 juin et 1er octobre 2012 en session plénière sous la présidence de Monsieur Michel HABIG, 3^{ème} Vice-Président du Conseil Général.

L'année 2012 aura été marquée par les prescriptions liées aux Etudes Complémentaires de Sûreté (ECS), dites aussi « stress tests », consécutives à la catastrophe survenue à la centrale nucléaire de FUKUSHIMA ; cet événement va impacter les standards de sûreté des centrales nucléaires du monde entier.

Les rapports d'évaluations complémentaires de sûreté présentés fin 2011 par EDF, ont amené l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) à émettre, le 3 janvier 2012, un avis sur ces ECS visant à renforcer la robustesse des 59 réacteurs nucléaires français face à des situations extrêmes, voire consécutives à des actes de malveillance.

Le 26 juin 2012 l'ASN a émis 29 prescriptions complémentaires qui s'imposent au site électronucléaire de Fessenheim ; entre autres, on peut relever les points suivants :

- la création d'un noyau dur de dispositions matérielles et organisationnelles robustes visant à prévenir la fusion du combustible avec mise en place de moyens d'intervention d'urgence pour assurer, sous 24 heures, la relève des équipes sur place,
- la mise en place d'instruments de détection du percement de la cuve d'un réacteur,

- la vérification de la robustesse des digues du Grand Canal d'Alsace au séisme,
- la protection des installations contre les risques d'inondation,
- la mise en place de dispositifs assurant l'injection d'eau dans le cœur du réacteur en cas de perte totale d'alimentation électrique.

L'année aura également été marquée par la fin des travaux et des essais liés à la troisième visite décennale (VD3) du réacteur n° 2 de la centrale de FESSENHEIM. Le 28 août 2012, EDF a transmis le rapport de conclusions de ce réexamen de sûreté à l'ASN.

Le 23 avril 2013, l'ASN s'est prononcée sur la poursuite de l'exploitation de ce réacteur pour les 10 ans à venir ; cette autorisation est assortie de 21 prescriptions complémentaires applicables au site. La prescription n° 16 demandait de renforcer le radier du bâtiment réacteur n° 2 avant le 31 décembre 2013. Ces travaux ont été réalisés en juin 2013 dans la continuité des travaux de renforcement du radier du réacteur n°1 effectués en mai.

Les autres points abordés en réunion plénière sont les suivants :

- présentation des travaux liés aux prescriptions de l'ASN suite à la VD3 de la tranche une de la centrale,
- suivi des travaux et essais réalisés dans le cadre de la VD3 de la tranche deux,
- présentation du rapport d'activité de la centrale par l'exploitant,
- suivi de l'évolution de la situation à FUKUSHIMA,
- présentation des résultats de la mesure de la radioactivité des sédiments autour du site : recherche du carbone 14 et du tritium.

Le Bureau

Le bureau de la CLIS s'est réuni 3 fois pour préparer l'ordre du jour des réunions plénières et faire le point sur les contre-expertises mandatées par la CLIS.

Autres activités

Des membres de la CLIS ont participé, entre autres, aux réunions et manifestations suivantes :

- le 4 septembre, MM. HABIG et LACOTE – représentant d'Alsace Nature - ont participé à une inspection du site avec l'ASN dans le cadre des ECS,
- M. JUNKER, chargé de mission de la CLIS, a participé aux groupes de travail des chargés de missions des CLI,
- les membres des différents collèges de la CLIS ont participé à la 23^{ième} conférence des CLI à PARIS.

Il vous est proposé de prendre acte du rapport d'activité 2012 de la CLIS de FESSENHEIM.



Charles BUTTNER



COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE – CLIS
DU
CENTRE NUCLEAIRE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE – CNPE
DE FESSENHEIM

RAPPORT D'ACTIVITE 2012

1 - Préambule

La création et la composition de la CLIS du CNPE de FESSENHEIM a été fixée par arrêtés du Président du Conseil Général du Haut-Rhin conformément à la loi Transparence et Sécurité en matière Nucléaire (TSN) du 13 juin 2006 et à son décret d'application n°2008-251 du 12 mars 2008.

La CLIS de FESSENHEIM est composée de 40 membres. M Michel HABIG, Vice-Président du Conseil Général, a été nommé Président de la CLIS.

La CLIS établit un rapport d'activité de l'année écoulée.

2 – Composition

2.1 - Collège des élus : 20 membres

- Mme Catherine TROENDLE - Sénateur du Haut-Rhin
- M. Michel SORDI - Député du Haut-Rhin
- M. Jean-Paul OMEYER - Vice-Président au Conseil Régional d'Alsace
- M. Jean-Marie BELLIARD - Conseiller Régional
- M. Etienne BANNWARTH - Conseiller Général puis M Alain GRAPPE – Conseiller Général
- M. Christian CHATON - Conseiller Général
- M. Dominique DIRRIG - Conseiller Général
- M. Pierre GSELL - Conseiller Général
- M. Michel HABIG - 3e Vice-Président du Conseil Général
- M. Frédéric HILBERT - Conseiller Général
- M. Hubert MIEHE - Conseiller Général
- M. Bernard NOTTER - Vice-Président du Conseil Général

- M. Eric STRAUMANN - Conseiller Général
- M. Henri STOLL – Conseiller Général
- M. Jean-Louis SCHELCHER - Maire de BALGAU
- M. François BERINGER – Maire de BLODELSHEIM
- M. Jean GOETZ - Adjoint au Maire de RUMERSHEIM-LE-HAUT
- M. Jean-Paul SCHMITT - Maire de NAMBSHEIM
- Mme Fabienne STICH - Maire de FESSENHEIM
- M. André ONIMUS - Président de la Communauté de Communes Essor du Rhin

2.2 - Collèges des associatifs : 7 représentants d'associations de protection de l'environnement,

- M. Jean Paul LACOTE - Alsace Nature
- M. Claude LEDERGERBER - Comité de Sauvegarde de Fessenheim et de la Plaine du Rhin
- M. Jean-Pierre FRICK – Consommation Logement et Cadre de Vie
- M. François EICHHOLTZER – Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
- M. Christophe HARTMANN – Alter Alsace Energie
- M. Michel HERR – Association pour la Protection de la Nappe Phréatique de la Plaine d'Alsace,
- M. Thierry SCHMERBER – Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

2.3 - Collèges des salariés : 6 représentants des organisations syndicales

- M. Guy KLEIN – CGT
- M. Jean-Paul ZIMMERER – FO
- M. Philippe HUCK – CFDT
- M. Jean-Marc PAQUET – CFTC
- Mme Carole PERRIN – CHSCT
- Mme Véronique SAVOLDELLI – CFE CGC

2.4 - Collège des personnes qualifiées : 7 personnes qualifiées et représentants du monde économique, de la sécurité nucléaire, de l'information et de la communication :

- M. Jacques DOUMAS – Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar - Centre Alsace
- Dr. Norbert KIRCHNER – Vice-président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Haut-Rhin
- Mme Monique SENE – Présidente du Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire
- M. François GOLLY – Vice-président délégué du Groupement des Industriels de la Maintenance de l'Est
- M. Benoît GALL - Président de la Société Française d'Energie Nucléaire
- Mme Dorothea STÖRR-RITTER – Landrätin du Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald
- Mme Bärbel SCHÄFER – Présidente du Regierungspräsidium Freiburg.

Les autorités suivantes ont accès de plein droit aux travaux de la CLIS :

- le ou les représentants de l'Autorité de Sécurité Nucléaire ;
- les représentants des Services de l'Etat compétents en matière d'environnement et d'énergie nucléaire, désignés conjointement par les Préfets de la Région et du Département ;
- le ou les représentants de l'exploitant du CNPE de FESSENHEIM.

En outre, les représentants des 4 communes allemandes situées dans le rayon de 5 km de la centrale sont associés par une convention aux travaux de la CLIS avec voix consultative.

3 – Le Bureau

Le bureau de la CLIS est composé de :

- 4 représentants des élus : Madame Fabienne STICH, Messieurs Pierre GSELL, François BERINGER et Michel HABIG
- 2 représentants d'associations : Messieurs Jean-Paul LACOTE et Christophe HARTMANN
- 1 représentant des syndicats : Monsieur Jean-Paul ZIMMERER
- 1 représentant des experts : Madame Bärbel SCHÄFER

Le Bureau s'est réuni les 30 janvier, 5 juin et 27 août pour faire le point sur l'avancement des études en cours et définir les ordres du jour des réunions plénières.

4 - Séances plénières

La CLIS s'est réunie 3 fois en séance plénière.

4.1 - Réunion du 22 février 2012 - Points abordés

- Avancement des travaux liés aux prescriptions de l'ASN suite à la visite décennale n°3 de la tranche 1(VD3)
- Avancement des essais liés à la VD3 de la 2^e tranche
- Point sur la situation à FUKUSHIMA ; retombées radioactives
- Projet du nouveau PPI de la centrale
- Présentation du rapport de la CRII RAD sur la radioactivité dans les sédiments
- Avancement des travaux liés aux Etudes Complémentaires de Sûreté – ECS dites études post Fukushima
- Planning prévisionnel du renouvellement de l'autorisation de rejets de la centrale
- Présentation des travaux de curage de l'envasement du bief d'amenée

4.2 - Réunion du 18 juin 2012 - Points abordés

- Avancement des essais liés à la VD3 de la 2^e tranche
- Revue par les pairs des stress tests au niveau européen : bilan et suite du processus des stress-tests
- Rapport d'activité 2011 du CNPE
- Bilan de l'activité de contrôle de l'ASN sur le site en 2011 : inspections, événements significatifs...
- Présentation du rapport de la CRIIRAD sur la teneur en carbone 14 et en tritium des sédiments
- Evolution de la situation à FUKUSHIMA

4.3 - Réunion du 1^{er} octobre 2012 - Points abordés

- Inspection du 4 septembre sur le site « Suites inspection post FUKUSHIMA de septembre 2011 »
- VD3 – Tranche 1 : avancement des prescriptions suite au DAPE de la tranche 1 et notamment le planning de l'avancement du renforcement du radier et tous les points arrivant à échéance en fin d'année 2012
- Evaluations Complémentaires de Sûreté : prescriptions techniques, suite aux ECS dont l'étude de rupture de digue
- Evolution de la situation à FUKUSHIMA
- Présentation du site Internet de la CLIS de FESSENHEIM

5 – Conclusion des études mandatées par la CLIS

5.1 – Expertise de la Visite décennale n°3 de la 2^e tranche (VD3)

A l'instar des précédentes visites décennales, la contre-expertise de la VD3 de la 2^e tranche a été confiée aux experts du GSIEN. M. JUNKER, chargé de mission de la CLIS au sein du Conseil Général, a accompagné le GSIEN, sur le site de la centrale, pour la 3^e et dernière réunion du 13 février 2013.

Cette expertise ne met pas en relief de facteurs alarmants de l'installation ; l'accent est mis sur la maintenance et le suivi des chantiers par une meilleure prise en compte de la formation du personnel.

La VD3 de Fessenheim 2 a débuté le 16 avril 2011 et s'est terminée le 06 mars 2012 ; elle a duré 324 jours au lieu des 230 jours programmés.

5.2 – Mesures de la radioactivité des sédiments

Lors de la réunion plénière du 15 juin ont été présentés les résultats des mesures complémentaires réalisées par la Commission de Recherche et d'Information Indépendante sur la Radioactivité (CRII-RAD) relatives à la présence de Carbone 14 et de Tritium dans 3 des échantillons de sédiments prélevés. Le seuil anormalement élevé de teneur en tritium n'est pas imputable à la centrale car la teneur en tritium est supérieure à l'amont du site et peut s'expliquer par l'industrie des peintures luminescentes qui pourrait en être à l'origine.

5.3 – Dossier de renouvellement des autorisations de rejets et de prise d'eau

L'exploitant de la centrale a déposé en octobre une demande de renouvellement des autorisations de rejets de la centrale. La CLIS a transmis le dossier au Comité Scientifique de l'ANCCLI pour analyses et avis des experts de ce comité. Un groupe de travail composé des membres du bureau suivra ce dossier.

6 - Participation de la CLIS aux inspections de la centrale par l'ASN

Dans le cadre de la proposition d'association de membres de la CLIS aux inspections, en tant qu'observateurs, MM. HABIG et LACOTE ont assisté à celle du 4 septembre dont le thème concernait les « suites inspections post FUKUSHIMA de septembre 2011 ».

7 - Participation à diverses conférences

- Le Landratsamt de KARLSRUHE organisait le 10 septembre 2012 un colloque sur les Evaluations Complémentaires de Sécurité menées en Allemagne, en Suisse et en France. M. JUNKER y a assisté.
- L'IRSN et l'ANCCLI organisaient un « séminaire environnement » à PARIS les 14 et 15 novembre, relatif à la participation et la présentation de l'ASPA sur la surveillance de la radioactivité dans l'environnement. MM. LACOTE et JUNKER y ont participé.

8- Club des chargés de mission des CLI

M. JUNKER a participé à 3 réunions organisées par l'ANCCLI au profit des chargés de mission des CLI. Ces réunions sont des lieux d'échanges d'information et de partage des expériences. Les thèmes principaux abordés concernaient les Evaluations Complémentaires de Sécurité et les réexamens de sécurité liés aux visites décennales.

9 - Conférence annuelle de l'ANCCLI

Mme SENE, MM HABIG, BERINGER, LACOTE, ZIMMERER et JUNKER ont participé à la réunion inter-CLI et à la 23^e Conférence des CLI le 12 décembre 2012.

10 -Site Internet de la CLIS

La CLIS s'est doté d'un site ; il est accessible à partir de l'adresse suivante : www.cg68.fr/clis et permet d'apporter au plus grand nombre les information sur le fonctionnement et les débats de la commission.